

VAL-DAVID

Bulletin municipal • Juin 2006



Conseil municipal

Le maire
Pierre Lapointe

Les conseillers
Raymond Auclair
Daniel Lévesque
Nicole Davidson
Anne-Marie Chagnon
Dominique Forget
Lucien Lauzon



Services municipaux

Administration et Direction générale
André Desjardins

Trésorerie
Lucien Ouellet

Travaux publics
Yves Frenette

Urbanisme
Nicolas Lesage

Loisirs et culture
Lynne Lauzon

Bibliothèque
Michel Usal

Tourisme
Nancy Beaulne

Cabinet du maire et Communications
Suzanne Gohier

Conception graphique
Caméléon Publi-Design

English Summary... p. 11

Tirage 3 500 exemplaires

Municipalité DU VILLAGE DE VAL-DAVID

2579, rue de l'Église, Val-David (Québec) J0T 2N0
Téléphone: (819) 322-2900 • Télécopieur: (819) 322-6327



... Les conseillers

Vous les connaissez maintenant, les membres de ce conseil élus à l'automne dernier. Ils vous ont été présentés à la une du journal communautaire dès novembre 2005. Un nouveau départ au sein d'une nouvelle équipe pour certains; pour d'autres, le désir d'apporter leur contribution à la vie communautaire.

Depuis huit mois, on se familiarise avec les dossiers en cours, on cherche des solutions aux problèmes existants, on s'investit dans l'élaboration de projets, on parle, on écoute, on réfléchit. La tâche est colossale. Mais c'est avec entrain et abnégation qu'ils consacrent temps et énergie au bien commun.

Ils partagent tous le désir d'améliorer la qualité de vie à Val-David.

Citoyens avant d'être élus, ils comprennent vos préoccupations et c'est avec vous qu'ils souhaitent vivre au présent et construire l'avenir.



... *Mot du maire*

Voici le retour de votre bulletin municipal. De façon saisonnière, il nous permettra de faire le point sur l'évolution de la réalisation des engagements pris au lendemain de l'élection de 2005.

Déjà, dans ce numéro, vous pourrez prendre connaissance des travaux entrepris, terminés et à venir concernant la salle communautaire, l'aménagement des parcs et espaces publics et les mesures de sécurité mises en place ou à venir pour les piétons et les cyclistes.

Les questions d'urbanisme et d'environnement trouvent leur juste place parmi nos préoccupations. Quels que soient les problèmes, nous voulons prendre le temps de trouver des solutions viables et durables, sans jamais perdre de vue la rigueur financière avec laquelle nous entendons gérer les affaires municipales.

Enfin, vous constaterez que Val-David continue d'offrir son soutien aux organismes communautaires et culturels locaux.

Je nous souhaite à tous un bel été, ensoleillé, reposant, plein d'aventures et de découvertes.

A portrait of Pierre Lapointe, the mayor, smiling and wearing glasses and a suit. The background features a faint, stylized illustration of a village with houses and trees.

Lapointe

Pierre Lapointe

Coeur villageois

Les projets ne manquent pas. Encore cette année, l'aménagement du cœur villageois se poursuit. Avec le support de la *Fondation Rues principales*, la *Place des Créateurs associés* et l'*Allée des artistes* seront aménagées en prolongement du parc Léonidas-Dufresne. Et ceci, en même temps que les abords du *Centre d'exposition La Maison du village* se referont une beauté.

Un peu plus loin, c'est le parc Dion et son chalet qui trouveront de nouvelles vocations. Le parc



sera doté d'un très attendu terrain de planche à roulettes. Si 2005 a été l'année des tout-petits avec l'aménagement du Parc Léonidas-Dufresne, 2006 sera l'année des ados au Parc Dion.

Quant au chalet, d'ici l'automne 2007, il fera peau neuve pour assumer une double vocation. En effet, la maison du Club optimiste a été vendue et le produit de cette vente, cédé à la Municipalité, servira à l'aménagement d'une maison vouée à la jeunesse et aux membres du club.



Esprit de clocher

Pour une fois, l'expression a pris un sens rassembleur et a mené à une remarquable collaboration entre la Paroisse St-Jean-Baptiste et la Municipalité pour le réaménagement de l'église. Budget respecté, promesse devenue réalité, partenariat sous le signe de la bonne entente.

Les besoins du clergé, des paroissiens et de la population sont comblés dans ce projet commun où tout le monde sort gagnant. Culte, culture et communautaire y cohabiteront avec bonheur. Inauguration officielle prévue le 24 juin.

Événements subventionnés par la Municipalité

Le Marché d'été de Val-David

CET ÉTÉ, NOUS FERONS UN MARCHÉ...
À TOUS LES SAMEDIS MATINS
avec plus de 50 des meilleurs producteurs et fermiers des Laurentides
face à l'église, rue de l'Académie

DU 24 JUN AU 23 SEPTEMBRE 2006
DE 9H À 13H

RENS. : DIANE SEGUIN (819) 322-6419 - www.dianesequin.com

La Fondation Derouin présente

Les Jardins du précambrien

SIENTIERS D'ART • PERFORMANCES • CONFÉRENCES • RÉCITAUX

à Val-David du 5 août au 24 septembre 2006
OUVERT les SAMEDIS et DIMANCHES de 10 h à 18 h

www.fondationderouin.com

LA PLUS GRANDE EXPOSITION DE CÉRAMIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD À VAL-DAVID

1001 POTS

DU 14 JUILLET AU 13 AOÛT 2006

Tous les jours de 10 h à 18 h

La Galerie de Val-David
2425 rue de l'Église
Val-David (Québec)
Tel. : (819) 322-6868
www.1001pots.com

■ ■ ■ *Nos aînés, une génération active et essentielle*

« Nos aînés, une génération active et essentielle », tel était le thème tout à fait d'actualité de la réflexion organisée par l'Association du loisir municipal tenue le 12 mai dernier à Trois-Rivières.

Madame Lucille Rocheleau, coordonnatrice de la table de concertation de *Villes et villages en santé*, et madame Nicole Davidson, conseillère municipale, y ont fièrement présenté notre projet de salle communautaire et ont été invitées à parler de la place des aînés dans notre village.

Nos organismes communautaires ■ ■ ■

AFEAS

(Association féminine d'éducation et d'action sociale)
Ginette Lavoie
(819) 322-7324

Association des pompiers volontaires

Réal Dufresne
(819) 322-1990

Chorale de Val-David

Gilbert Chevrier
(450) 226-8731

Club de plein air de Val-David

Paul Laperrière
(819) 322-5842

Club de vélo de montagne

Serge Desrosiers
(819) 322-1140

Club les Vals-Heureux

(Récréation des aînés)
Lise Sanscartier
(819) 322-2164

Club Optimiste ValDavid/Val-Morin

Marcel Gaudet
(819) 322-6324

Conseil d'établissement de l'École institutionnelle St-Jean-Baptiste

Marc Couillard
(819) 322-6074

Congrégation des Soeurs de Ste-Anne

Soeur Jeannine Boucher
(819) 322-2245

Cri du cœur

(Centre communautaire Jeunesse Famille)
Line Dicaire
(819) 322-9997

École Sainte-Marie

1350, rue de l'Académie
(819) 324-8670

École Saint-Jean-Baptiste

2580, rue de l'Église
(819) 324-8670

Fondation Dufresne

Owen Hughes
(819) 322-6894

Journal Ski-se-Dit

Pierre Sarrazin
(819) 322-7969
Télec.: (819) 322-7904

Les jeunes violonistes des Laurentides

André Monette
(819) 322-6742

LézArts Loco

1287, rue Dufresne
(819) 322-6379

Paroisse St-Jean-Baptiste

(819) 322-2305

Service de protection canine des Monts

1-800-363-3781

Société de protection et de conservation du Parc Dufresne

André Berthelet
(819) 322-6013

Société d'histoire et du patrimoine de Val-David

Claude Proulx
(819) 322-7224

Répertoire des ressources culturelles 2006

Ce répertoire a été créé pour faciliter la recherche des organisateurs d'événements ou toute personne susceptible d'avoir recours aux artistes.

Il contient les noms et coordonnées des **artistes professionnels ou en voie de professionnalisation**.

Inscription gratuite au 322-2900 poste 231

Arts visuels

Aird-Bélanger, Jocelyne
322-2289
j.aird@sympatico.ca

Bisson-Biscornet, Jean
322-7063
www.biscornet.ca

Derouin, René
322-7167
www.fondationderouin.com

Guay, Agnès
322-5790

Lefebvre, Yolaine
322-6359
art@atelier.qc.ca

Ménard, Normand
322-1781

Montpetit, Guy
322-6110

Sarrazin, Claude
322-5790

Savard, Claude
322-6193

Arts de la scène

Arsenault, Christian
322-6963

Larouche, Marie-Josée
322-7532

Lebel, Nathalie
322-6143

Métiers d'art

Chaudron, Bernard & Antoine
322-3544
www.chaudron.ca

Hutchinson, Robin
322-7096

Ishikawa, Kinya
322-6868
www.1001pots.com

Julien, Louise
322-7063
www.louise-julien.ca

Léon, Jonathan
glassblowercanada@hotmail.com

Levasseur, Nathalie
322-6053
racinedumonde@sympatico.ca

Morin, Raymond
322-7011
www3.sympatico.ca/lidery

Usal, Michel
322-1196

Musique

Gerber, Alan
322-7096
www.alangerber.org

Littérature

Lauzon, Richard
322-3106

Education

Morin, Raymond
322-7011
www3.sympatico.ca/lidery

À l'honneur...

Félicitations aux artistes val-davidois qui ont eu droit aux honneurs au cours de la dernière année.

- Bonnie Baxter, récipiendaire du Prix à la création artistique en région du Conseil des arts et des lettres du Québec - Juin 2005
- René Derouin, récipiendaire de l'Ordre mexicain de l'Aigle aztèque - Mars 2006
- Guy Montpetit - Rétrospective - Musée d'art contemporain de St-Jérôme

Politique culturelle de la Municipalité de Val-David

Le plan d'action triennal de la politique culturelle établie par le Conseil municipal en 2002 sera bientôt renouvelé. Notre réflexion sera alimentée par les idées issues des différents ateliers auxquels ont participé de nombreux artistes locaux lors d'une soirée d'échanges en janvier dernier.

Reconnaissance de notre Centre d'exposition La Maison du village

Un dossier de candidature, résultat d'un travail minutieux, sera bientôt présenté au ministère de la Culture et des Communications pour obtenir cette reconnaissance. Soyons fiers d'avoir un centre d'une telle qualité!

Programmation estivale

Du 13 mai au 11 juin 2006 – Artistes en formation

Et exposition de travaux des étudiants en peinture de l'Atelier vivant

Du 17 juin au 20 août 2006 – Culture-Nature

Et si j'étais ce que j'ai toujours rêvé d'être - Marie-Ève Rabbath
Géographies imaginaires - José Luis Torres
Paysages en boîtes - Lucie Bertrand et Élane Saucier

Du 26 août au 15 octobre 2006 – Univers de femmes

Pureté et dépouillement - Élise Caron
Monument à Ciudad Juarez - Claudia Bernal



Malgré l'existence de lieux culturels de qualité, la région des Laurentides fait figure de parent pauvre en institutions muséales reconnues au Québec. Entre le Musée d'art contemporain de St-Jérôme et le Centre d'exposition de Mont-Laurier, rien.

La qualité des expositions et des exposants du Centre d'exposition La Maison du village le place en position de tête pour être reconnu par le ministère de la Culture et des Communications. La reconnaissance est un premier pas vers l'accréditation. Cette reconnaissance officielle contribuera au rayonnement du centre d'exposition et en assurera la pérennité en lui permettant de bénéficier des différents programmes de subventions.

LézArts Loco

La vie artistique bouillonne. LézArts Loco a le vent dans les voiles. Bébé issu de la volonté municipale de soutien aux jeunes artistes, il se porte très bien grâce à la ténacité et à la motivation d'un conseil d'administration expérimenté. Plancher de danse, studio d'enregistrement et quoi encore? Les idées et le talent ne manquent pas. Ne les perdons pas de vue!



Fête nationale du Québec - Samedi 24 juin 2006



9h à 13h : Marché d'été rue de l'Académie

10h : Volée de cloches et inauguration de l'église -
salle communautaire

13h à 20h : Animation pour toute la famille
Jeux gonflables - Kiosques-musique -
Et plus encore

14h : Démonstration de Kung Fu par les élèves de l'école
Shaolin Wing Chun Nam Anh
Coup de pied, cuens (katas), cassage de bloc de
béton et de bâton sur le corps, etc. Dans la
philosophie et le respect de cet art martial.

17h à 19 h 30 : Souper-spaghetti champêtre au profit de
l'AFEAS

19 h 30 : Levée du drapeau - Discours patriotique -
Mot du député

20h : Place à la musique :
Spectacle enlevé de musique québécoise

21 h 30 : Feu de joie

Kiosque de rafraîchissements - Vente de matériel promotionnel

Merci à nos partenaires

Société nationale des Québécoises et des Québécois

Service des incendies Val-David

Club Optimiste Val-David/Val-Morin

AFEAS

Société d'histoire et du patrimoine de Val-David

Fabrique St-Jean-Baptiste

Cri du Cœur

École Shaolin Wing Chun Nam Anh de Val-David



Bibliothèque

Ce printemps, la bibliothèque s'est refait une beauté. On a ajouté des rayons et rafraîchi la peinture. À sa porte, L'Oracle, sculpture de Bisson-Biscornet, vous accueille dans ce lieu culturel de proximité par excellence ou tout invite à lecture.

Beaucoup ont déjà compris que l'endroit vaut le détour, mais nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à le fréquenter. Sous la direction du responsable, une équipe de bénévoles se fera un plaisir de vous aider et de recevoir vos suggestions. Abonnement gratuit pour les résidents.

Une naissance, un livre

(Programme du Réseau des bibliothèques publiques du Québec)

« Les livres, c'est comme les câlins, ça se donne... et ça aide à grandir » I. Ramon

Pour les tout-petits, la lecture est un moment magique, habité par une voix rassurante qui raconte des histoires merveilleuses

et ouvre la porte de l'imaginaire...

Tous les enfants d'un an et moins, qui sont abonnés à leur bibliothèque publique, peuvent s'inscrire au programme *Une naissance, un livre*. L'enfant recevra un ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits et le magazine *Enfants-Québec* pour papa et maman.

Un parc à notre image

13 mai 2006 : date officielle d'ouverture de la saison printemps-été du Parc régional Dufresne.

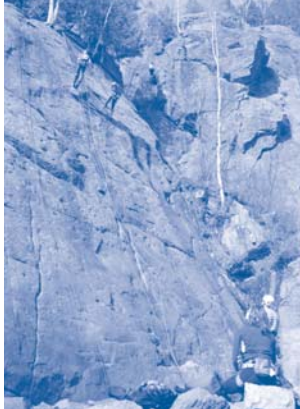
Nous ne sommes plus à l'époque où on allait « se promener dans le bois », nulle part et partout. Les pressions au développement que nous connaissons de nos jours nous obligent à agir pour protéger une partie du territoire et continuer de profiter de la nature dans toute sa splendeur. Avec la croissance démographique actuelle, c'est encore plus vrai dans la région des Laurentides.

Dans un contexte moderne de préservation, les sources de financement sont nécessaires. L'accès au parc sera donc payant pour les utilisateurs extérieurs. Une contribution de la Municipalité financera **l'accès gratuit pour les résidents de Val-David**. Une manière de

reconnaître que ce parc leur doit beaucoup et que c'est grâce à eux et pour eux d'abord qu'il existe.

Quand on sait qu'ailleurs on se bat pour préserver ce qu'on croyait acquis, on se rend compte de la valeur des efforts déployés et des sacrifices faits depuis des décennies pour voir naître ce parc. Et nous devons continuer d'être vigilants.

Cet hiver, on a fait la preuve que nous pouvions avoir un centre de ski de fond de qualité selon les normes reconnues. Le chalet d'accueil a créé un pôle d'attraction et a changé la façon de percevoir le réseau de ski de fond. L'utilisation des



nouveaux traceurs a permis d'offrir une qualité de pistes comme jamais.

Sur place, en plus de quelques employés permanents, les nombreux bénévoles, hiver comme été, contribuent de façon inestimable au succès et à la qualité de ce parc.

Ce ne sera pas la première fois, qu'à Val-David, la générosité des gens aura fait toute la différence.

Le plaisir en toute sécurité

Les activités qui permettent un rapprochement avec la nature constituent souvent des souvenirs impérissables. Mieux vaut faire en sorte que ces souvenirs soient des plus beaux.

Lorsque l'on s'aventure en forêt, dans les sentiers pédestres, sur les parois d'escalade, sur la rivière ou autre part dans la nature, on s'éloigne forcément des secours nécessaires en cas de blessure grave. Malgré toutes les précautions que prennent les aventuriers responsables, person-

ne n'est à l'abri d'un accident.

Au besoin, si possible, appelez le 911 ou désignez quelqu'un pour aller chercher du secours. Une équipe de pompiers a spécialement été formée pour venir au secours de ceux qui se blessent en pratiquant des activités de plein air.

Il est recommandé de :

- Ne jamais partir seul
- Aviser quelqu'un de la durée de votre absence prévue et de l'itinéraire projeté

- Apporter eau et nourriture en quantité suffisante
- S'habiller convenablement selon la saison et suivre les règles de sécurité propres à chaque activité
- Se munir d'une trousse de premiers soins
- S'enregistrer au poste d'accueil des parcs supervisés
- Demeurer autant que possible dans les sentiers balisés

Domaine de l'Ermitage

Voilà plus de deux décennies que les résidants du Domaine de l'Ermitage attendent une solution aux problèmes de contamination des sols par des installations septiques déficientes. Il y a urgence d'agir.

La préoccupation du Conseil est d'offrir aux résidants une solution qui soit à la fois viable et respectueuse de l'environnement.

La situation laisse peu de choix. Les citoyens du secteur devront accepter de contribuer au financement de la construction d'un réseau d'égout sanitaire ou rendre leurs installations privées

conformes à la réglementation sur l'évacuation et le traitement des eaux usées.

Les résidants concernés ont été rencontrés le 26 mai dernier. Les coûts révisés qui leur ont été présentés se comparent avantageusement aux coûts d'installations septiques individuelles qui ont une durée de vie limitée.

Le projet est donc présentement à l'étape d'être approuvé par les citoyens habilités à voter sur un règlement d'emprunt.

Après la neige... le sable

Malgré un hiver hors du commun, l'entretien des rues et des routes n'a pas été négligé, nécessitant pour votre sécurité un épandage de beaucoup, beaucoup de sable.

Une fois la neige et la glace disparues, l'accumulation de ce

sable en témoigne de façon éloquent.

Malgré des problèmes d'équipement, nos employés municipaux méritent des félicitations pour l'excellent travail de nettoyage hivernal et printanier.

Sur deux roues

Nouvelles balises de sécurité pour la piste cyclable longeant le chemin Doncaster. Si l'expérience est concluante, les mêmes mesures seront prises pour la voie cyclable du chemin de la Rivière dans le secteur de la garderie Bambouli. De plus, nous sommes à concevoir une boucle au cœur du village menant de la rue de l'Académie vers la rue Dion, en passant par de l'Église, et qui longerait ensuite Faubert pour un retour sur la piste du P'tit train du Nord ou le chemin de la Rivière vers Val-Morin.



Introduction

In this bulletin:
 Follow-up on progress being made on 2005 electoral commitments.
 Details of local development projects undertaken by Council without losing sight of self-imposed financial restraints.
 Continued support by Val-David of local community and cultural organizations.

Local Development

Village centre and Parc Dion

With the support of Fondation Rues principales, work in the village centre is continuing with the extension of Parc Léonidas-Dufresne, around the Maison du village. Parc Dion will also benefit from new installations including a skate park to be opened this year and a new chalet to open in the fall of 2007.

Community hall

Work designed to upgrade the new community hall is now finished and has come in within budget. The hall will continue to serve as a site for religious, cultural and community activities for the benefit of all. Inauguration on June 24 2006.

Outdoor Activities

Parc régional Dufresne

Spring and summer at the Parc régional Dufresne: free access for residents of Val-David. A way of recognizing just how much the park owes to your support. Volunteers make invaluable contributions to the park's success in both summer and winter. Let's make sure that we watch over the park carefully.

Fun and safety

In spite of every precaution that a responsible outdoorsperson might take, no one is completely safe from accident. It's good to know that a team of local volunteer firefighters has been specially trained in rescue operations for those practicing certain outdoor activities.

Only When it's Allowed!

Certain activities are subject to council regulations which means you need to obtain a permit first.

Permits or certificates are available for burning off, construction work, renovation, and home extensions or reconstruction. Permits are required for tree cutting, even when trees are sick. Fines may apply. In addition, don't forget to respect the hours allotted for watering gardens in your sector.

Community and Cultural

Our seniors

Under the theme of Our seniors, Lucille Rocheleau and Nicole Davidson proudly presented Val-David's new community hall project on the day of reflection held for the Association du loisir municipal on May 12.

Our artists...

Congratulations to Bonnie Baxter, René Derouin and Guy Montpetit who have all received various honours over the course of the last year.

Cultural policy

The cultural policy action plan endorsed by Council in 2002 will shortly be renewed. This action plan will be based partly on suggestions put forward by local artists.

La Maison du village

Before gaining ministerial accreditation, our exhibition centre La Maison du village is working to obtain recognition. It will soon be presenting its candidature to the Ministère de la Culture et des Communications. Such official recognition will make the centre more widely known and allow it to benefit from various subsidy programs.

Public Works

Domaine de l'Ermitage

The situation requires urgent action. Residents will have to choose between financing construction of a proper sewer system or making their private installations conform to regulations governing the evacuation and treatment of waste water. During a meeting held on May 26, the residents were given all the information about the costs. The project is now in its phase to be approved by the residents of the sector.

Cyclepaths

New safety markers for the cyclepath along the chemin Doncaster and soon on the chemin de la Rivière cyclepath as well. An extra loop is to be made from the village centre via rue de l'Académie, rue de l'Église, rue Dion et rue Faubert, returning to the P'tit train du Nord or continuing along the chemin de la Rivière towards Val-Morin.

**The Mayor and all Councillors
 wish everybody a very enjoyable summer.**

Un incendie de forêt sur quatre est le résultat de brûlages domestiques!



Le **permis de brûlage** vous permet d'abord de bien prendre conscience des dangers d'incendie et permet à notre Service des incendies de faire le suivi lorsqu'un permis de feu à ciel ouvert a été émis. Les dangers sont réels et les précautions essentielles.

L'herbe asséchée par le soleil rend ce danger plus élevé encore, en particulier au printemps alors que la verdure n'est pas encore installée. Consultez l'**indice-ô-mètre**, installé sur l'édifice du Service des

incendies, rue de la Sapinière, pour connaître et tenir compte du degré de risque et ainsi choisir le moment approprié.

Si on vous permet de faire du brûlage, vous devez respecter certaines règles pour éviter une catastrophe. Choisir un endroit dégagé, loin de la végétation dense et une surface non végétale. Au besoin, creuser pour atteindre la terre, le sable ou le roc. Limiter la hauteur de l'amas à brûler et assurer une surveillance en tout temps.

Permis d'arrosage

Plus que jamais, nous prenons conscience de la valeur de l'eau potable. On doit donc en user de façon raisonnable et responsable.

- Un seul boyau en usage à la fois par bâtiment
- Remplissage de piscine une fois l'an seulement et entre minuit et 6h
- Lavage d'auto avec lance à fermeture automatique seulement
- Système d'arrosage automatique défendu



Du **1er mai au 1er septembre** les jours et heures d'arrosage sont limités :

De 19h à 24h seulement

Secteur A : Dimanche et jeudi

Ouest de la route 117

Secteur B : Mardi et vendredi

Nord de la rue de l'Église et du chemin du 1er rang Doncaster

Secteur C : Mercredi et samedi

Sud de la rue de l'Église et du chemin du 1er rang Doncaster

Nouvelles pelouses : permis pour arrosage intensif sur demande.

Nul n'abat sans permis

L'abattage d'arbres **nécessite toujours un permis**, même pour un arbre mort, malade ou dangereux.

L'abattage d'arbres sans permis est **passible d'amendes** même si la coupe était justifiée. Veuillez donc demander votre permis avant de procéder et de peut-être causer des dégâts irréversibles.

Ils ont mis des années à pousser, accordons-leur un moment de réflexion avant de décider de leur sort.

Avant de cogner des clous

Avant de construire, reconstruire, agrandir ou rénover, une des premières démarches à faire est de s'informer de la réglementation en vigueur à la municipalité et plus particulièrement dans votre secteur.



Pour les secteurs faisant l'objet d'un PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale), les plans soumis seront étudiés par le Comité consultatif d'urbanisme avant d'être acceptés ou refusés par le Conseil municipal qui tiendra compte des recommandations du comité. Cette démarche comporte des délais soumis aux exigences de la procédure. Avant toute chose, passer nous voir.

